

Droit des assurances : naviguer entre contraintes et enjeux émergents (DDA compatible)

FORMATIONS RÉGLEMENTAIRES ET OBLIGATOIRES



15H



Sur demande



Compatible



Animation

Eric de LONGCAMP :

Spécialiste des assurances emprunteurs, bancaires, affinitaires et dans la gestion des risques



Prérequis

Aucun



Tarifs

Adhérent : 1480€ HT

par participant

Non adhérent : 1620€ HT

par participant

Intra : nous consulter



Modalités pédagogiques

Apports théoriques interactifs | études de cas réels | jeux pédagogiques et mises en situation | travaux en sous-groupes | quiz de validation



Moyens pédagogiques

Diaporama

OBJECTIFS

- Identifier les principales sources du droit des assurances et leurs interactions (codes, droit européen, droit souple),
- Comprendre les évolutions sociétales et technologiques influençant le cadre juridique de l'assurance,
- Analyser les risques juridiques, réputationnels et réglementaires liés à l'activité assurantie.
- Anticiper les contraintes futures et construire une cartographie des obligations applicables,
- Réfléchir à l'évolution du droit et à ses impacts opérationnels.

PUBLIC VISÉ

Juristes, responsables conformité, souscripteurs, gestionnaires sinistres, actuaires, responsables produits, directions générales et toute personne impliquée dans la gestion juridique ou stratégique de l'assurance.

PROGRAMME

► JOUR 1 : PANORAMA JURIDIQUE ET CONTRAINTES ACTUELLES

- I. Évolutions récentes du droit des assurances et prospective métier
- II. Aversion au risque, asymétrie d'information, normes et compréhension client
- III. Risque d'image, guerre informationnelle et droit souple
- IV. Cartographie interactive du droit des assurances (codes, régulations, droit européen)
- V. Étude de cas : sanctions et jurisprudence

► JOUR 2 : ENJEUX ÉMERGENTS ET RÉFLEXION STRATÉGIQUE

- I. Préjudice réel vs perçu, responsabilité extra-financière (RSE, CSRD...)
- II. Assurance embarquée, inclusivité, objets connectés et IA
- III. Transfert alternatif des risques (captives, obligations catastrophes...)
- IV. Atelier : réécrire le droit – réflexion collective sur les évolutions souhaitables
- V. Scénarios juridiques prospectifs et synthèse